

2013/5994 - Avenant à la convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit d'un local sis 73, rue Vauban dans le 6e arrondissement au profit de l'Association « Comité du Rhône pour l'UNICEF » - N° EI 06 071 (Direction de l'Education) (BMO du 11/11/2013, p. 2381)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Monsieur le Maire il y a deux excellents rapports. Je voudrais d'abord me féliciter du rapport pour l'Unicef puisque Lyon, vis-à-vis des enfants, est partenaire depuis longtemps de l'Unicef, et du rapport sur les subventions complémentaires aux crèches associatives que nous accompagnons depuis des années.

J'en profite pour un peu de rattrapage sur les deux rapports de tout à l'heure concernant le 8^e arrondissement, parce que je ne peux que relever que dans cette séance nous avons d'une part la création de 50 berceaux neufs sur le site Rochaix qui vont être partagés entre le 3^e et le 8^e arrondissement et qui vont accueillir les enfants de la crèche Delore pendant les travaux tout au long de cette année, crèche Delore elle-même de 50 berceaux aussi du 8^e arrondissement qui sont en cours de réhabilitation complète et de rénovation de l'accessibilité. Et enfin comme c'est bientôt Noël il y a une excellente nouvelle concernant les équipements du 8^e car nous allons signer la semaine prochaine l'acquisition des locaux pour la micro-crèche prévue également et qui ouvrira courant 2014.

Je veux souligner à cette occasion le travail et l'obstination de Céline Tourniaire, l'Adjointe à la Petite Enfance du 8^e arrondissement qui a suivi ces dossiers depuis le début.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)